



Conservatoire à
Rayonnement
Intercommunal
Musique et de Danse du Suet
Chantepie, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint Armel, Vern-sur-Seiche

PRE-INSCRIPTION MUSIQUE

2020/2021

CHANTEPIE

Siège administratif
27 avenue André Bonnin
Tel : 02.99.41.46.77

VERN-SUR-SEICHE

Espace culture le Volume
3 rue François Rabelais
Tél : 02.23.27.03.61

Permanences à partir du 26 août 2020

lundi, mardi, vendredi 14h30-18h
mercredi 9h30-11h30 et 14h-18h

emd.suet@orange.fr <http://cri-suet.fr>  Ecole musique danse Suet

Pièces à fournir

- Le formulaire en ligne de réinscription ☞ <https://framaforms.org/pre-inscription-musique-2020-2021-1598426836>
- Frais de dossier (25€/élève inclus à la facturation du 1^{er} trimestre)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois, obligatoire chaque année (facture électricité, eau...)
- Une copie de l'attestation ARS 2019-2020 (Allocation Rentrée Scolaire)
- Le mandat de prélèvement SEPA et RIB dans le cas d'un 1^{er} prélèvement ou changement de coordonnées bancaires
- Une attestation de scolarité pour les étudiants

Extraits du règlement intérieur

3 -4) Inscriptions – Réinscriptions

L'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse du Suet accueille en priorité les élèves des communes adhérentes à partir de la moyenne section (maternelle). L'inscription est valable pour toute la durée de l'année scolaire et ne pourra être résiliée, sauf cas de force majeure et

avec justificatif et après l'accord du Directeur et du Président. Les droits d'inscription sont dus en totalité, même en cas d'abandon ou d'exclusion en cours d'année, toutefois pour les nouveaux élèves 2 cours d'essai sont consentis. Toute démission doit être signalée par écrit au directeur de l'école.

Calendrier de l'année 2020-2021

Reprise des cours : à partir du lundi 14 septembre 2020

Toussaint : du samedi 17/10/20 après les cours au lundi 02/11/2020
Noël : du samedi 19/12/20 après les cours au lundi 04/01/21
Hiver : du samedi 20/02/21 après les cours au lundi 08/03/21
Printemps : du samedi 24/04/21 après les cours au 10/05/21
Fin des cours : vendredi 2 juillet 2021 après les cours



Horaires Formation Musicale

Sous réserve de modifications

	CHANTEPIE	VERN-SUR-SEICHE
Initiation musique –CP	mercredi 11h15-12h15	samedi 11h15-12h15
Formation Musicale		
1^{ère} année	lundi 17h15-18h15	mercredi 15h-16h
	lundi 17h45-18h45	mercredi 15h45-16h45
2^{ème} année	mercredi 9h45-11h	mercredi 13h30-14h30
		mercredi 14h-15h
3^{ème} année	lundi 17h15-18h15	mercredi 9h30-10h30
	mercredi 11h-12h	mercredi 17h-18h
	-	jeudi 17h15-18h15
4^{ème} année	lundi 18h15-19h30	mardi 17h15-18h30
		vendredi 17h15-18h30
5^{ème} année	mercredi 15h-16h30	mardi 18h30-20h
		mercredi 18h30-20h
6^{ème} année	mercredi 16h30-18h	jeudi 18h15-19h45
7^{ème} année	mercredi 13h30-15h	vendredi 18h30-20h
Cours Théoriques M.A.		
CT MA 1^{ère} année	jeudi 18h-19h30 Vern	
CT MA 2^{ème} année	mercredi 16h-17h30 Vern	
CT MA 3^{ème} année	mercredi 17h30-19h Vern	

Listes des Fournitures pour la formation musicale et Cours théoriques M.A

Cours	Titres	Auteurs	Éditions	Fournitures
FM1/2/3	Pas de livre			Cahier à feuilles de musique, carnet, porte-vues, trousse équipée (crayons à papier, de couleur, gomme...)
FM4	- Éléments de théorie	////////	H. CUBE	
FM5	- Tout pour la formation musicale Vol 4 - Éléments de théorie	FAZZARI -	A.B. H. CUBE	Porte-vues neuf (100 feuillets) trousse équipée (crayons à papier, de couleur, gomme...) + FM6 : 1 cahier avec uniquement portées musicales A4
FM6	- Formation musicale complète Vol 5 - Éléments de théorie	FAZZARI -	A.B. H. CUBE	
FM7	- Tout pour la formation musicale Vol 6 - Éléments de théorie	FAZZARI -	A.B. H. CUBE	
FM MAJ (CTMA)	- Pas de livre			Porte-vues, papier musique, trousse équipée

Pratiques d'Ensembles

Sous réserve de modifications

	CHANTEPIE	VERN-SUR-SEICHE
Chorale Enfants	mercredi 13h30-14h30	mercredi 15h-16h
Chorale Adultes « Voix du Suet »	-	mardi 18h15-19h45
Ensembles de Guitares	Cycle II/III mercredi 18h30-19h30	A déterminer, en cours de recrutement
Ensembles Musiques Actuelles	Débutant mercredi 19h-20h15	Débutant lundi 19h-20h15
		Intermédiaire mardi 19h-20h
		Avancé mercredi 19h-20h30
Ensembles de Jazz	-	Débutant mardi 18h-19h
		Intermédiaire mardi 19h-20h30
		Avancé jeudi 19h-20h30
Orchestres à Cordes	Cycle II/III mardi 18h45-20h15	Cycle I vendredi 18h-19h
Orchestre Harmonie	Cycle II/III mercredi 18h15-19h45	-
Musique de chambre	A déterminer avec le professeur	

Instruments

Discipline	Professeur	<p>Les horaires de cours individuels d'instrument seront communiqués à partir du 7 septembre</p>
Basson	MOUGINOT Marc	
Batterie	GUYARD Diego	
Chant	AMBROSI Solène	
Clarinette - Flûte à bec	FLICHY Frank	
Contrebasse	DURANTEL Laurène	
Flûte traversière	GORGAN-MERIGLIER Cristina, LOVAT Elsa	
Guitare classique	GOURVENNEC Laetitia et recrutement en cours	
Guitare basse	PATINEC Pierre	
Guitare, Guitare MA	DANJARD Stéphane	
Harpe celtique	JAMAIN Florence	
Hautbois	MAGAUD Frédéric	
Percussions	LEPLAT Quentin	
Piano	PAVEC Olivier	
Piano - Clavecin - Orgue	TUFFERY Pascal	
Piano, Piano MA	COUM Benjamin	
Saxophone	COIC Corentin	
Trombone - Tuba	LECLERC Frédéric	
Trompette	CORBEAU Florence	
Violon	LOHEAC Serge	
Violon - Alto	MAGAUD Anne	
Violoncelle	KARAEV Nathalie	

Tarifs (Comité Syndical du 5 mars 2020)

MUSIQUE	Enfants Etudiants* Syndicat	Adultes Syndicat	Hors Syndicat
Frais de dossier par élève <i>Exonération à partir de la 3^{ème} inscription dans la même famille (même adresse de facturation)</i>	25 €	25 €	25 €
Initiation Musique - CP	192 €	-	280 €
Formation Musicale - Cours théorique	192 €	207 €	290 €
Parcours Diplômant	504 €	584 €	720 €
Parcours Non Diplômant	392 €	450 €	558 €
Soutien Pratique Instrumentale	270 €	327 €	466 €
Instrument supplémentaire (<u>sous réserve de place</u>)	506 €	568 €	690 €
Pratique collective seule **	72 €	88 €	93 €
Session (hors inscrit Suet) ou > 1	71 €	76 €	81 €
Location d'instruments 1 ^{ère} année	113 €	124 €	134 €
Location d'instruments 2 ^e année***	170 €	176 €	187 €

Tarif Syndicat : Domiciliés dans les communes de Chantepie, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint Armel et Vern-sur-Seiche (justificatif)

* L'élève ayant atteint l'âge de 18 ans au 31 décembre de l'année d'inscription sera redevable du tarif adulte ou étudiant sur présentation de sa carte.

** sur l'année scolaire : orchestres d'harmonie, à cordes, ensemble de guitares, chorales, jazz

*** si possibilité

Important : Toute résiliation d'inscription doit se faire avant le 1er octobre 2020 par écrit. Après cette date, l'intégralité du montant des frais annuels de scolarité vous sera demandée. En cas d'abandon en cours d'année, pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, l'intégralité de l'année reste due. (article 3-4 du règlement intérieur) **Toute démission doit être signalée au Directeur de l'école, par courrier.**

Modalités de paiement : Règlement en 3 fois échelonné sur l'année scolaire, auprès du Trésor Public soit par prélèvement automatique, par chèque, par espèces ou chèques vacances. Les réinscriptions des élèves n'étant pas à jour du paiement de l'année précédente seront refusées.

Aide aux familles : De compétence communale. S'adresser aux services sociaux de votre mairie.

Administration

Directeur : Christian BOTHÉ

Coordinatrice : Maëlle QUÉRÉ

Secrétariat : Sophie SALMON, Stéphanie GAUTHIER